

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 450

Artikel: Dimanches sans voitures : le rêve et la réalité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 450 20 avril 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Eric Baier
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

450

Domaine public

Dimanches sans voitures : le rêve et la réalité

On voit déjà se dessiner nettement l'argumentation standard contre l'initiative « Douze dimanches sans véhicules à moteur ».

Premier temps : unanimité à propos des objectifs. Gouvernement, parlement, partis, même le TCS, tous reconnaissent que l'idée des promoteurs de l'initiative est louable (Qui actuellement ne défend pas la protection de l'environnement, la qualité de la vie, les économies d'énergie ?). Cet accord parfait est d'autant plus facile à obtenir qu'il n'engage à rien; louer les grands principes, certes, mais sans toucher aux intérêts importants; mieux encore, faire du fric avec les aspirations populaires : la lutte contre la pollution est devenue une affaire juste, la qualité de la vie le dernier attrape-nigaud des publicitaires.

Second temps en deux volets. Les intérêts acquis tout d'abord. Certains secteurs économiques, le tourisme en premier lieu, vivent du trafic motorisé, c'est un fait (Il est intéressant de noter que ceux-là même qui parlent froidement de restructuration économique — fermeture d'entreprises, licenciements, recyclage — se penchent avec sollicitude sur le sort de l'hôtellerie et de la restauration...). D'autre part certaines régions sont peu couvertes par les transports publics, d'où des difficultés possibles pour le déroulement de la vie sociale, c'est un fait également. A croire les opposants à « Douze dimanches sans véhicules à moteur », ce sont là des contraintes insurmontables : nous ne sommes plus libres d'agir à notre guise, ces « lourdeurs » nous obligent en quelque sorte à continuer sur notre lancée ! Fatalité.

Le volet suivant de l'argumentation n'en est que plus paradoxal; en définitive c'est la liberté individuelle qui serait en jeu, cette liberté qu'une fois de plus l'Etat tenterait de limiter. Seule l'attitude

raisonnable et librement consentie de chacun — c'est le Conseil fédéral qui le dit dans la notice explicative envoyée ces jours à tous les citoyens — permettra d'atteindre les objectifs recherchés par l'initiative. Mais alors cette attitude, si elle se généralise, mettra en danger les secteurs économiques précités; ou le Conseil fédéral espère-t-il qu'elle restera marginale ? Mais alors les objectifs recherchés ne seront pas atteints... Problème.

Si les autorités jouent les naïfs, les promoteurs de l'initiative eux, ne le sont pas. Ils nous proposent de prendre une décision qui aura certes des effets immédiats et perceptibles, mais dont ils attendent des conséquences plus profondes.

C'est d'une décision à plusieurs niveaux qu'il s'agit. Tout d'abord la possibilité de jouir une fois par mois de son espace immédiat; cette découverte nous l'avons faite en 1973 et nous ne sommes pas prêts de l'oublier.

A plus long terme l'occasion de mettre en évidence le tissu de contraintes que constitue le trafic motorisé développé à l'extrême, à la fois pour ceux qui en font usage et pour ceux qui le subissent.

Bref, il est fort probable que ce dimanche mensuel sans véhicules à moteur aiguise l'appétit des gens et que la pression pour une politique des transports plus raisonnable s'amplifie — normes plus strictes en matière de bruit et de pollution, vitesse réduite, stabilisation du réseau routier, développement des transports publics... — Est-ce de cela qu'ont peur les opposants à l'initiative ?

L'acceptation de l'initiative ne représente pas la panacée; elle ne constitue qu'un pas, mais un pas important qui nous permettrait de remettre en question bien des idées reçues, bien des contraintes qui ne sont en fait que des choix au sujet desquels nous croyons n'avoir plus notre mot à dire. Un exemple seulement : la notice officielle se préoccupe du besoin d'évasion des habitants d'immeubles locatifs dans les grandes villes, « l'appel du large » dit-elle; mais ces habitants ont-ils eu la possibilité de s'exprimer sur l'aménagement de

● SUITE ET FIN AU VERSO

Dimanches sans voitures : le rêve et la réalité

(suite et fin)

leur quartier, de leur immeuble ? Quelles sont les lois qui ont imposé la construction d'ensembles tels qu'il faut s'en évader pour survivre ?

L'Etat enfin, ce « monstre froid » qu'il est d'autant plus facile de charger de tous nos ressentiments qu'il est anonyme, l'Etat qui limiterait une fois encore notre liberté, est-ce bien à lui de faire changer nos attitudes ?

Mais cette décision, si elle est prise, sera celle d'une majorité populaire et non d'une quelconque officine administrative; elle sera une contrainte délibérément voulue pour atteindre des objectifs clairs et palpables — une fois n'est pas coutume —; face aux innombrables contraintes qui façonnent notre vie quotidienne — profit, rentabilité — elle peut être l'expression de notre liberté.

L'initiative de Berthoud, lancée par des jeunes et ce n'est pas un hasard, a rencontré d'emblée le soutien d'une large partie de l'opinion; à l'approche de la date de la votation les sondages deviennent plus pessimistes. Les Suisses auront-ils peur que leur rêve devienne réalité ?

COURRIER

Energie: un mini-sondage d'opinion

Les récentes élections vaudoises m'ont permis de poser quelques questions sur l'énergie, devant six assemblées, touchant quatre partis, dans deux circonscriptions. Quelques remarques :

Sauf exception, le débat n'est ouvert qu'avec réticences. On n'accueille pas volontiers un débat qui divise. Mais on ne l'a pas esquivé. Chez le public, la crainte de prendre position est manifeste. Quant

aux partis, ils se tâtent, et leurs programmes, sauf exception, restent assez vagues (le même parti m'a donné des réponses différentes selon qu'on fut à Pully ou à Lavaux).

Souvent, et c'était normal, les candidats n'étaient pas en mesure d'apporter une réponse mûrie, et se sont effacés devant des personnalités mieux informées qui ont répondu pour eux.

Un fait réjouissant : malgré les pressions et la grosse artillerie publicitaire, les jeux ne semblent pas faits. Les efforts personnels d'interrogation, d'information et d'engagement pèseront autant que les moyens financiers.

Evitant la théorie, les trois questions posées (cf. DP 443) concernaient des réalités du ménage vaudois :

1. Etes-vous prêts à défendre devant le Grand Conseil et devant le peuple l'initiative cantonale pour des économies d'énergie ?

2. Etes-vous prêts à intervenir pour mettre fin à la politique de gaspillage de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) ? ¹

3. Dans leur lutte contre les dépôts de déchets nucléaires, les habitants de Bex et de Lucens peuvent-ils compter sur votre appui sans réserve ?

Dans ces réunions de famille que sont les assemblées électorales, je me sentais un peu un intrus, et je me suis gardé d'insister. Débat bref, donc, limité à mes questions, aux réponses et à quelques interventions (exception : un débat de 1 h. 30 !).

Au point 1, tous affirment leur volonté d'économie et leur désir de créer la législation nécessaire. Une exception : un orateur estime que l'Etat a fait sa part en introduisant des mesures d'économie dans son propre ménage. Aller plus loin porterait atteinte à nos libertés. Mais cet orateur félicite la CVE d'imposer une isolation thermique poussée des immeubles destinés au chauffage électrique (donc de toucher à la liberté du propriétaire). Alors ?

Au point 2, chacun, sauf le même, regrette ou condamne la politique commerciale de la CVE. Mais certains lui accordent des circonstances atténuantes. Héritière de tous les « mauvais ris-

ques » du réseau vaudois, la CVE a dû mener une politique agressive. Dont il faut se dégager. Mais ce n'est pas facile.

Au point 3, on aborde le débat nucléaire. Et tout de suite apparaît le conflit entre autonomie communale et intérêt général. Si tous les orateurs sont de cœur avec les gens de Bex et de Lucens, et défenseurs convaincus de l'autonomie communale (et cantonale), leur conception de l'intérêt général est très diverse. Une nette majorité se manifeste pourtant en faveur d'une défense résolue des habitants de Bex et de Lucens et va parfois, dans cette intention, jusqu'à proposer un moratoire nucléaire.

Entre deux angoisses

Sitôt engagé dans le débat nucléaire, on constate que les positions personnelles ne dépendent plus d'une analyse objective, d'ailleurs impossible actuellement, mais de l'affrontement de deux angoisses : celle de sentir son confort menacé, et celle de trahir ses descendants.

La propagande nucléaire joue à fond sur la première quand elle évoque le retour à la bougie, le chômage, la TV éteinte. Et l'écologie en appelle à la seconde, l'angoisse du Terrien qui rend sa planète inhabitable.

Angoisses, parce que, dans les deux cas, la menace n'est ni précise, ni délimitée, ni mesurable et ne peut être raisonnée. Nous restons pris entre des pulsions changeantes, contradictoires.

Sortant de ces assemblées électorales, je me pose alors la question : peut-on quitter l'irrationnel et revenir au réel ? Le moyen existe je crois : le moratoire.

Il s'agit d'un moratoire qui interrompe toute production de déchets nucléaires jusqu'à ce que l'industrie ait retraits, vitrifiés, stockés sous surveillance tous les déchets qui attendent en Europe ².

Son but : obliger l'industrie à faire la preuve qu'elle maîtrise les faits, et pas seulement des projets. Si tout va bien, vingt ans devraient suffire à une démonstration permettant de rouvrir le débat ³.

Vingt années nécessaires aussi pour accumuler les